

Brevet de collaborateur de chef d'entreprise artisanale maritime

CATEGORIE : A

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- **Support à l'entreprise - Comptabilité et gestion**
 - **Support à l'entreprise - Secrétariat et assistance**
 - **Support à l'entreprise - Stratégie commerciale, marketing et supervision des ventes**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : **M1703**, **M1206**

Formacode : —

Date de création de la certification : **31/12/2007**

Mots clés : **Technique commerciale**, **management**,
Gestion d'entreprise,
COMPTABILITE DES ENTREPRISES

Identification

Identifiant : **890**

Version du : **26/06/2015**

Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Arrêté du 31 décembre 2007 relatif à la délivrance du brevet de collaborateur de chef d'entreprise artisanale maritime

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Mieux se connaître pour se positionner dans l'entreprise et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Appréhender l'environnement juridique et fiscal de l'entreprise et appliquer les règles du droit du travail

Maîtriser les techniques de vente

Maîtriser les techniques, méthodes et outils nécessaires pour assurer les tâches de secrétariat

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

La formation de 483 heures (soit 69 jours de 7 heures) est structurée autour d'une série

de quatre modules :

·Module 1 :

communications et relations humaines (70 h) ;

·Module 2 :

secrétariat bureautique (112 h) ;

Public visé par la certification

Salariés

- Module 3 :
gestion de l'entreprise (203 h), où deux options sont proposées, pêche ou cultures marines, pour la partie comptabilité ;
- Module 4 :
stratégie et techniques commerciales (84 h) auxquels s'ajoutent 14 heures correspondant à 4 rencontres collectives d'une demi-journée pour le suivi du mémoire.

Modalités générales

www.developpement-durable.gouv.fr/Titres-ou-attestations-requis-pour.html

Liens avec le développement durable

Aucun

Evaluation / certification

Pré-requis

Justifier de deux années d'expérience professionnelle dans une entreprise artisanale

Justifier d'un niveau de formation générale équivalent à celui de la classe de 3ème ou d'un titre classé au niveau V du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Avoir des bases en informatique ou avoir suivi préalablement une formation à l'informatique de 30 à 40 heures

Compétences évaluées

www.developpement-durable.gouv.fr/Titres-ou-attestations-requis-pour.html

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

Certificateur(s)

- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Ecoles-lycees-et-centres-de.html>

Centre(s) de passage/certification

- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Ecoles-lycees-et-centres-de.html>

La validité est Temporaire

5 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Brevet de collaborateur de chef d'entreprise artisanale maritime

Plus d'informations

Statistiques

Pas de statistique

Autres sources d'information

www.formation-maritime.fr